

Radicalisé et fiché S, il est libéré par la France

écrit par Olivia Blanche | 26 décembre 2023



Selon les informations recueillies par Europe 1, la cour d'appel de Versailles a décidé de libérer du centre de rétention administrative (CRA) un Algérien, fiché « S » et sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF). Il a été assigné à résidence.

Au lendemain de l'attentat d'Arras, [Gérald Darmanin](#) avait annoncé « l'expulsion systématique de tout étranger considéré comme dangereux par les services de renseignement ». C'était sans compter les éventuels obstacles judiciaires.

Sous OQTF, libéré mais assigné à résidence

Selon les informations d'Europe 1, un Algérien de 40 ans a été libéré par la justice française du centre de rétention administrative où il était retenu. Il a été relâché hier soir par la justice et raccompagné à son domicile par les policiers. **Il est désormais assigné à résidence, alors même qu'il est sous le coup d'une [obligation de quitter le territoire français](#) (OQTF) depuis le mois de mai 2021, délivrée par la préfecture de police.** Nos confrères du [JDD](#) ont aussi indiqué que cet individu avait été condamné à neuf années de prison en 2017 **après être parti en Syrie pour rejoindre l'État Islamique en 2013.**

Le 20 octobre dernier, cet homme, **fiché « S » et inscrit au fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste** (FSPRT) était interpellé et admis au centre de rétention administrative (CRA) de Plaisir (Yvelines). À deux reprises, sa rétention a été prolongée. Mais à la troisième demande de prolongation, un juge des libertés et de la détention de Versailles a pris une ordonnance refusant d'autoriser la poursuite de la rétention.

Le parquet de Versailles et la préfecture des Yvelines ont alors interjeté appel. Et l'affaire s'est retrouvée, selon une source judiciaire, devant le conseiller délégué par le premier président de la cour d'appel. **Lequel a prononcé hier soir la libération de cet étranger radicalisé en situation irrégulière, assortie d'une assignation à résidence.**

Jeudi, 19 étrangers délinquants ont été expulsés du territoire, a annoncé le ministre de l'Intérieur sur Twitter.

<https://www.europel.fr/faits-divers/info-europe-1-un-algerien-radicalise-fiche-s-et-sous-oqtf-libere-par-la-justice-4221586>